

DÉCISION PORTANT OUVERTURE D'UN APPEL À CANDIDATURE POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE MAROC, AMÉRIQUE DU NORD, AFRIQUE, ASIE

Au titre de l'année 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

- Vu le Dahir portant loi n° 1-74-16 du 12 Rabii II 1396 (12 avril 1976) relatif à l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu le Décret n° 2-77-742 du 20 Chaoual 1397 (4 octobre 1977) portant statut du personnel de l'Office National Marocain du Tourisme, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la décision conjointe du 24 septembre 2025 fixant l'organisation de l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu les nécessités de service.

DÉCIDE

Article Premier :

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) lance un appel à candidature pour occuper le poste de Chef de Service Maroc, Amérique du Nord, Afrique, Asie.

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidature est ouvert aux :

I/ Candidats externes qui remplissent les conditions suivantes, à la date du lancement de cet appel à candidature :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être titulaire d'un Master ou d'un diplôme reconnu équivalent selon la réglementation en vigueur en Tourisme, Commerce, Marketing, Management ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à huit (8) ans, dont quatre (4) ans minimum dans les domaines suivants : Tourisme, Développement Commercial, Marketing, Coordination de Projets ou équivalent.

II/ Candidats internes qui répondent à l'une des conditions suivantes, à la date du lancement de cet appel à candidature :

1. Fonctionnaires statutaires et agents contractuels remplissant les conditions suivantes :

- Être classé au moins au grade d'Inspecteur Divisionnaire (échelle 11) ou au grade d'Ingénieur d'État ou grade équivalent ;
- Être titulaire au moins d'un diplôme donnant accès au grade d'Inspecteur (échelle 10) ou équivalent ;
- Avoir cumulé au moins deux (2) années effectives en qualité de statuaire ou trois (3) années pour les contractuels.

2. Fonctionnaires statutaires et agents contractuels exerçant les fonctions de Chef de Service.

Article 3 : Descriptif du poste

Missions du poste :

Assurer l'accompagnement commercial d'un périmètre géographique de délégations et la fluidité de leurs interfaces avec le siège, en effectuant les principales activités suivantes : la coordination des plans d'action de la zone, l'appui opérationnel aux délégations, le suivi de la performance, des budgets et du reporting, ainsi que la capitalisation de la connaissance et la continuité, et ce en adaptant l'analyse aux spécificités des marchés confiés, sans se substituer à la responsabilité opérationnelle des délégations, afin de faciliter l'exécution des priorités commerciales, de traiter les besoins d'appui et de préserver la connaissance des marchés dans la durée.

Responsabilités / Activités de base :

Coordination des plans d'action de la zone

- Analyser avec les délégations les plans d'action des marchés du périmètre et leur cohérence avec les orientations commerciales.
- Organiser le suivi des jalons, opérations et interfaces nécessaires à l'exécution des plans par les délégations.
- Répartir les dossiers entre les cadres du service et contrôler la préparation des éléments destinés aux arbitrages du département.

Appui opérationnel aux délégations

- Organiser le traitement des demandes d'appui adressées au siège par les délégations de la zone.
- Coordonner les contributions des directions concernées lorsque l'action nécessite une intervention transversale du siège.
- Traiter les dossiers complexes et remonter les blocages ou arbitrages dépassant le niveau du service.

Suivi de la performance, des budgets et du reporting

- Contrôler les tableaux de bord, états d'avancement et informations budgétaires préparés pour les marchés de la zone.
- Analyser les écarts de réalisation et proposer avec les délégations les actions correctives relevant du périmètre du service.
- Produire le reporting consolidé de la zone et signaler les risques, retards et besoins de décision au Chef de département.

Capitalisation de la connaissance et continuité

- Organiser la mise à jour des informations sur les marchés, partenaires, réseaux, produits, opérations et résultats de la zone.
- Formaliser les éléments de passation nécessaires lors des changements de titulaires dans les délégations.
- Animer le partage de connaissance au sein du service et proposer les besoins d'approfondissement ou de formation propres aux marchés suivis.

Compétences requises :

- Maîtrise des techniques d'analyse des marchés touristiques.
- Maîtrise de l'élaboration et du suivi des plans d'action commerciaux.
- Maîtrise des méthodes et outils de gestion de projet.
- Maîtrise du suivi budgétaire et de l'analyse de la performance.
- Maîtrise de Salesforce et des outils de reporting et de tableaux de bord.
- Maîtrise de l'anglais professionnel.
- Maîtrise des techniques de répartition des tâches et de contrôle du travail réalisé.
- Maîtrise des techniques de suivi et de pilotage de la performance des équipes.

SA

Aptitudes :

- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation et rigueur professionnelle.
- Aptitudes en communication interculturelle.
- Capacité à travailler de manière autonome.
- Capacités de conviction et d'argumentation
- Capacité d'adaptation à différents environnements professionnels.
- Capacités d'animation et d'encadrement des équipes.

Article 4 : Dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Le Plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance pour le poste à pourvoir.
- Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) ;
- Les copies des diplômes obtenus ;
- Les copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une autorisation de candidature, délivrée par l'administration d'origine (pour les candidats fonctionnaires).

Les candidatures doivent être obligatoirement déposées au niveau de la plateforme électronique de candidature : <https://concouris.com/o/onmt>, ; et ce, **au plus tard le 29 OCT. 2026..... à minuit.**

Article 5 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ONMT se chargera d'examiner les dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront diffusés en interne par messagerie et sur le site emploi public.

Pour le Directeur Général et par délégation

Sara BENABDELLAH

Directrice Ressources
et Relations Institutionnelles